



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Onzième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP

Unir les générations en faveur de l'égalité des sexes

11-13 septembre 2025, Lima (Pérou)

Centre des congrès de Lima

Note d'information

CONTEXTE

En 2010, lors de la 122^e Assemblée générale de l'UIP à Bangkok (Thaïlande), les Parlements membres de l'UIP ont adopté une résolution historique intitulée *La participation des jeunes au processus démocratique*. Celle-ci stipule que la réalisation d'une démocratie véritable exige une participation pleine et active des jeunes et des organisations de la jeunesse aux processus démocratiques aux niveaux local, national, régional et international. Dans cette optique, l'UIP a créé en 2013 le Forum des jeunes parlementaires, un organe officiel et permanent destiné à renforcer la représentation des jeunes dans les parlements et au sein de l'UIP, en termes tant quantitatifs que qualitatifs.

En 2014, l'UIP a mis en place le mécanisme de la Conférence mondiale annuelle pour : 1) renforcer le rôle des jeunes parlementaires et la participation des jeunes aux activités parlementaires ; 2) formuler des recommandations sur les activités et le programme de l'UIP en tenant compte du point de vue des jeunes ; et 3) contribuer aux efforts de mise en réseau, de solidarité et de renforcement des capacités, en élargissant l'approche des jeunes aux questions d'intérêt commun.

Les dix dernières conférences mondiales ont porté sur différents thèmes, notamment : la participation des jeunes à la vie politique et au processus démocratique (Suisse, 2014) ; la démocratie, la paix et la prospérité (Japon, 2015) ; les objectifs de développement durable (Zambie, 2016) ; l'inclusion économique, sociale et politique (Canada, 2017) ; la promotion de la durabilité et la protection des intérêts des générations futures (Azerbaïdjan, 2018) ; la réalisation des ODD et l'autonomisation des jeunes grâce à la protection sociale (Paraguay, 2019) ; la place des jeunes dans la reprise post-COVID-19 (2021, conférence en ligne) ; la lutte contre les changements climatiques (Égypte, 2022) ; la transformation numérique et l'innovation (Viet Nam, 2023) et préserver en toute circonstance l'éducation et l'emploi (Arménie, 2024).

DATE ET LIEU

La onzième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP se tiendra au Pérou sur le thème **Unir les générations en faveur de l'égalité des sexes**. Elle se tiendra du 11 au 13 septembre 2025.

Les séances de travail officielles de la Conférence se dérouleront au Centre des congrès de Lima, les 11 et 12 septembre 2025. Le troisième jour de la Conférence (13 septembre) est réservé à un programme culturel organisé par le Parlement hôte.

PARTICIPATION

Tous les Parlements membres de l'UIP seront invités à envoyer une délégation de jeunes parlementaires (**âgés de moins de 40 ans**) pour participer à la Conférence. En règle générale, chaque délégation de parlement monocaméral peut compter jusqu'à quatre membres. Les parlements bicaméraux peuvent inscrire jusqu'à huit parlementaires. Les parlements sont invités à envoyer une délégation représentant équitablement les deux sexes, comprenant au maximum deux membres du personnel parlementaire.

Exceptionnellement, compte tenu du thème de cette Conférence sur le dialogue intergénérationnel, nous invitons également les parlements à envoyer, en plus de leur délégation de jeunes parlementaires, un homme et/ou une femme parlementaire plus âgé(e) (plus de 40 ans) pour participer aux débats.

Les Membres associés et les Observateurs de l'UIP spécialisés dans les questions concernant les jeunes sont également invités à prendre part à la Conférence, tout comme un nombre restreint d'associations, d'organisations et de parlements régionaux et internationaux de jeunes.

DÉROULEMENT DES DÉBATS

Conformément à la pratique de l'UIP, tous les délégués bénéficieront du même temps de parole. Pour rendre les débats aussi fructueux, enrichissants et respectueux que possible, les règles suivantes seront appliquées :

- Il ne sera pas établi de liste préalable d'intervenants pour les points de l'ordre du jour. Les présidents de séance établiront une liste d'intervenants parmi les participants qui demanderont la parole au début d'une réunion-débat. Les présidents de séance s'efforceront d'assurer un équilibre entre les sexes et aussi les régions parmi les intervenants qui prendront la parole.
- Il sera demandé aux participants de ne pas lire des déclarations rédigées à l'avance, mais plutôt de prendre la parole spontanément pour créer des échanges animés. Sous réserve des dispositions que pourront prendre les présidents de séance au vu des circonstances, les participants pourront apporter des contributions orales qui ne devront pas dépasser trois minutes. Ils pourront s'exprimer plusieurs fois sur chaque point, en particulier pour répondre à d'autres interventions.
- Les participants s'abstiennent de tenir des propos injurieux diffamatoires, intolérants, sexistes, racistes, xénophobes ou incitant à la haine et à la violence. Les présidents de séance ont le droit de rappeler à l'ordre un intervenant qui ne s'en tient pas au sujet traité ou qui porte préjudice au débat par l'utilisation de propos injurieux, discriminatoires ou haineux. Si le trouble persiste ou si une nouvelle infraction est commise, l'intervenant peut se voir refuser le droit de continuer à s'exprimer. Le président peut décider de désactiver le microphone de l'intervenant.

LANGUES ET INTERPRÉTATION

Les langues officielles de l'UIP sont l'anglais et le français. Néanmoins, l'interprétation simultanée sera assurée depuis et vers l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le français.

Le Parlement péruvien fournira un système d'interprétation simultanée (SIS) sur le lieu de la Conférence. Un nombre limité de cabines d'interprétation supplémentaires sera mis à la disposition des délégations qui souhaitent venir avec leur propre équipe d'interprètes. Les demandes de cabines d'interprétation simultanée supplémentaires doivent être faites en remplissant le formulaire qui figure à l'annexe 2 et en l'envoyant par courriel au Parlement hôte. Les délégations prennent elles-mêmes en charge les frais de location des cabines et les honoraires de leurs interprètes. Seules les deux premières demandes de cabines d'interprétation simultanée pour des langues qui ne sont pas déjà couvertes seront prises en compte.

Les langues de travail pour les activités et événements autres que les séances de la Conférence seront l'anglais ou le français.

INSCRIPTIONS

Les parlements et les organisations invités à la Conférence sont priés d'inscrire leurs participants en ligne d'ici au 1^{er} septembre 2025 sur la page suivante : <https://youthconference.vfairs.com/fr/>.

Veuillez noter que **les inscriptions effectuées après cette date ne seront pas garanties**.

Pour les dispositions logistiques prises par le Parlement hôte, les délégations sont également priées de remplir le formulaire de voyage (annexe 1) et de l'envoyer aux adresses électroniques spécifiées. Les délégations sont également invitées à indiquer le souhait ou non des délégués de participer à l'activité culturelle le 13 septembre 2025 (à préciser lors de l'inscription au moyen du lien fourni plus haut).

Veuillez noter que le Parlement hôte assurera uniquement le transfert depuis les hôtels officiels vers le lieu des réunions.

Pour toute question, les coordonnées de l'UIP et du Parlement hôte figurent ci-dessous :

Union interparlementaire 5, chemin du Pommier 1218 Grand-Saconnex Suisse Courriel : postbox@ipu.org Tél. : +41 22 919 41 50.	Bureau du protocole du Congrès de la République du Pérou Luz María Méndez Quilca Cheffe du Département des Affaires interparlementaires Courriel : lmendez@congreso.gob.pe Tél. : +511 3117777 ext. 5715 WhatsApp : +51 987129362
---	--

VISAS

Tous les délégués à la Conférence pénétrant sur le territoire péruvien doivent être en possession d'un passeport d'une validité minimum de six mois à compter de la date d'entrée. Les délégués de certains pays ou territoires peuvent également avoir besoin d'un visa pour entrer au Pérou.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la page suivante, qui présente la liste des pays dont les ressortissants ont besoin d'un visa : <https://cdn.www.gob.pe/uploads/document/file/3284513/2315744-requerimientos-y-exoneracion-de-visas-para-ciudadanos-extranjeros-en-pasaportes-ordinarios-12-4-2024.pdf?v=1712949748>.

De même, la page suivante présente la liste des pays avec lesquels le Pérou a conclu un accord d'exemption de visa pour le personnel officiel : <https://cdn.www.gob.pe/uploads/document/file/5499838/4902795-listado-de-paises-con-los-que-el-peru-ha-suscrito-convenios-de-supresion-de-visas-26-1-2024.pdf?v=1706279334>.

Le Parlement hôte, par l'intermédiaire du Ministère des affaires étrangères, se coordonnera avec les autorités compétentes afin de faciliter la délivrance de visas pour les personnes invitées à la Conférence et désignées par les Parlements membres de l'UIP et les observateurs permanents, y compris les visas à l'arrivée.

Pour toute demande de visa à l'arrivée ou pour toute autre question concernant les visas, veuillez écrire à l'adresse de courriel du Parlement hôte, avec "**Undécima Conferencia Mundial de Jóvenes Parlamentarios de la UIP**" dans l'objet de votre message.

HÉBERGEMENT

Les frais d'hébergement et des repas sont à la charge des délégués.

Les coordonnées des hôtels désignés pour la Conférence peuvent être consultées dans le document suivant : <https://drive.google.com/file/d/1ymaKiFNI9MzxASkplTGcClucWZq0DQ8q/view?usp=sharing>.

VOLS ET SERVICES D'ACCUEIL

Les délégués sont responsables de l'organisation et du financement de leur propre voyage en avion jusqu'à Lima.

À leur arrivée, les délégués seront accueillis à la sortie de l'aéroport par le personnel du Bureau du Protocole du Congrès de la République du Pérou, qui les aidera s'ils nécessitent un transport privé. Ce service ne comprend pas de service de chauffeur privé. S'ils souhaitent prendre ces dispositions, il est recommandé aux délégués de contacter leur ambassade respective au Pérou ou de prendre leurs propres dispositions et de prendre en charge les frais correspondants.

S'ils ne peuvent pas organiser leur transport vers et depuis l'aéroport par l'intermédiaire de leurs ambassades, les délégués sont invités à demander un service de navette taxi à l'avance par l'intermédiaire de leurs hôtels respectifs, ou à réserver un taxi privé à l'aéroport auprès des bureaux désignés. Le Bureau du Protocole du Congrès de la République du Pérou, qui accueillera les délégués à l'aéroport, pourra les conseiller sur les prestataires autorisés. Les frais de ces services seront à la charge des délégués.

TRANSPORT LOCAL

Le Parlement hôte n'assurera que les transferts vers les lieux des réunions, tel que spécifié dans le programme de la Conférence. Des navettes seront organisées entre les hôtels figurant sur la liste et le lieu de la Conférence, et les horaires des navettes seront communiqués dans ces hôtels. En dehors du programme officiel de la Conférence, les délégations souhaitant réserver des taxis pendant leur temps libre sont invitées à le faire auprès des entreprises recommandées par les hôtels officiels de la Conférence.

DÉJEUNER

Un déjeuner buffet sera offert à l'ensemble des délégués les 11 et 12 septembre 2025 dans la Centre des congrès de Lima. Un déjeuner sera également offert lors de l'activité culturelle du samedi 13 septembre 2025 au Palais législatif du Congrès de la République.

RÉCEPTION ET ÉVÉNEMENTS

Des informations sur la réception organisée par le Congrès de la République seront communiquées en temps utile.

INFORMATIONS MÉDICALES ET SANITAIRES

Un service de base de premiers soins sera disponible sur le lieu de la Conférence. Ce service ne prendra en charge que les urgences mineures. Les délégués doivent prendre en charge l'ensemble des coûts liés à tous les services médicaux personnels durant leur séjour au Pérou. Il est donc recommandé d'avoir une assurance médicale internationale qui couvre les soins médicaux reçus dans des établissements comme les hôpitaux, les cliniques et les cabinets de médecin sur le territoire péruvien.

Les personnes qui suivent un traitement médical sont invitées à apporter les médicaments nécessaires en quantité suffisante pour toute la durée du séjour, accompagné de l'ordonnance médicale correspondante (traduite en espagnol ou en anglais le cas échéant).

Il est également recommandé aux participants qui prennent des médicaments sur ordonnance (y compris des lunettes de vue, etc.) d'avoir une copie de l'ordonnance ou de la recommandation médicale correspondante.

SÉCURITÉ

Toutes les mesures nécessaires seront prises pour assurer la sécurité de l'ensemble des délégués et des activités de la Conférence. Les participants sont tenus de porter en permanence leur badge d'identification de manière visible lors des événements officiels. Toute perte de badge doit être immédiatement signalée au Parlement hôte.

BUREAU D'INSCRIPTION ET D'INFORMATION

Le Parlement d'accueil tiendra un bureau d'inscription et d'information aux heures suivantes :

- 11 septembre, de 7 h 30 à 18 heures sur le lieu de la Conférence (inscription et information)
- 12 septembre, de 9 h 30 à 17 heures sur le lieu de la Conférence (inscription et information)

Le Parlement fera tout son possible pour remettre les badges de la Conférence aux délégués à l'hôtel officiel à partir du 10 septembre.

CLIMAT

En septembre, la température minimale moyenne à Lima est de 18 °C, et la température maximale moyenne en journée de 23 °C.

CHANGE

La monnaie nationale du Pérou est le sol (PEN), et le taux de change est d'environ 3,68 PEN pour 1 USD. Bien que les banques et les bureaux de change péruviens traitent pratiquement toutes les devises, il est recommandé de se munir de billets ou de chèques de voyage dans les principales devises. La plupart des cartes de crédit (Visa, Mastercard et American Express) sont largement acceptées.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'indicatif pays du Pérou est +51, et l'indicatif local pour Lima est le 1. Lorsque vous composez l'indicatif du pays, omettez le 0 (zéro) et ajoutez le numéro de téléphone : +51 1 + numéro de téléphone. Pour les appels internationaux, utilisez le format 00 + indicatif du pays + indicatif local + numéro de téléphone.

Des services téléphoniques sont disponibles dans les hôtels. Il est possible de se procurer des cartes SIM prépayées pour téléphone mobile dans les hôtels et les magasins de téléphonie mobile locaux (une photo d'identité ou un passeport en cours de validité est nécessaire pour l'activation).

FUSEAU HORAIRE

Le Pérou se trouve dans le fuseau horaire GMT-5.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Au Pérou, les numéros de téléphone d'urgence sont les suivants :

- Services d'ambulance : 112
- Police : 105
- Pompiers : 116
- Centre d'urgence : 911

ONZIÈME CONFERENCE MONDIALE DES JEUNES PARLEMENTAIRES DE L'UIP

11-13 septembre 2025, Lima (Pérou)

DÉTAILS DU VOYAGE

Veillez remplir ce formulaire et l'envoyer au **Parlement hôte et à l'UIP**
 au plus tard le 1^{er} septembre 2025 aux adresses suivantes : postbox@jpu.org; lmendez@congreso.gob.pe; et
ibarrantes@congreso.gob.pe

DÉLÉGATION : (pays / organisation)

A. Coordonnées

Prénom		Deuxième prénom		Nom de famille	
Tél. :		Télécopie		Courriel	
Département		Fonction		Rattachement	
Adresse postale					
Ville/État		Code postal		Pays	

B. Informations relatives aux participants (ajouter des lignes si nécessaire)

Nom (Mme/M.)	Fonction		Date	Heure	N° de vol	Provenance / destination
1.		Point d'entrée				
		Arrivée				
		Départ				
		Point de sortie				
2.		Point d'entrée				
		Arrivée				
		Départ				
		Point de sortie				
3.		Point d'entrée				
		Arrivée				
		Départ				
		Point de sortie				
4.		Point d'entrée				
		Arrivée				
		Départ				
		Point de sortie				
5.		Point d'entrée				
		Arrivée				
		Départ				
		Point de sortie				
6.		Point d'entrée				
		Arrivée				
		Départ				
		Point de sortie				

C. Veuillez indiquer le nom de l'hôtel où la délégation séjournera :

Nom de l'hôtel:

ANNEXE 2

ONZIÈME CONFERENCE MONDIALE DES JEUNES PARLEMENTAIRES DE L'UIP

11-13 septembre 2025, Lima (Pérou)

INSCRIPTION POUR LES CABINES D'INTERPRETATION

Veillez remplir ce formulaire et l'envoyer au **Parlement hôte**
aux adresses suivantes : lmendez@congreso.gob.pe et ibarrantes@congreso.gob.pe.

DÉLÉGATION : (pays / organisation)

Coordonnées

Prénom		Deuxième prénom		Nom de famille	
Tél. :		Télécopie		Courriel	
Département		Fonction		Rattachement	
Adresse postale					
Ville/État		Code postal		Pays	

Date	Jour/mois	Heure	Heure:minute—heure:minute
Date	Jour/mois	Heure	Heure:minute—heure:minute
Date	Jour/mois	Heure	Heure:minute—heure:minute

- Note : ces cabines seront attribuées dans l'ordre de réception des demandes, et le paiement devra être effectué directement auprès du fournisseur.